



Québec, le 15 janvier 2016

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents, reçue 22 décembre 2015 relativement à l'obtention de :

« Frais d'adhésion annuels au World Economic Forum pour la période allant de 2010 à 2016 inclusivement et copie des documents d'adhésion annuelle. »

En réponse à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les factures d'adhésion au Forum économique Mondial de Davos (7 pages recto verso).

Les références administratives et comptables des documents ont été caviardées afin de garantir la sécurité informatique et pallier aux risques d'intrusion.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain Olivier  
Responsable de l'accès aux documents

AO/cp

PJ